

DASHBOARD AU 27.02.2026

Classe d'actifs	Indice de référence officiel	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Actions	MSCI EMU (EUR) NR	75	362
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	
<div style="display: flex; gap: 5px;"> 1 2 3 4 5 6 7 </div>	6,59 % <small>Indice de référence 6,50 %</small>	10,70 % <small>Indice de référence 15,19 %</small>	

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).

(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



Performances cumulées au 27.02.2026 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
● FONDS	6,59	3,65	9,10	13,10	11,67	23,19	36,22	38,97	50,93
● INDICE DE RÉFÉRENCE	6,50	3,60	9,02	15,13	18,72	36,64	53,75	63,95	79,21

Performances calendaires au 27.02.2026 (en %)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
● FONDS	13,87	6,29	15,42	-15,36	22,19	0,21	23,59	-12,31	9,65	0,45
● INDICE DE RÉFÉRENCE	23,70	9,49	18,78	-12,47	22,16	-1,26	26,04	-10,57	10,24	2,58

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.

Source : BNP Paribas Asset Management



POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions

ASML HOLDING NV	8,01
BANCO SANTANDER SA	3,90
IBERDROLA SA	3,67
ALLIANZ	3,42
SIEMENS N AG N	3,10
AIRBUS	2,82
SCHNEIDER ELECTRIC	2,81
UNICREDIT	2,72
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	2,62
DEUTSCHE TELEKOM N AG N	2,58
Nb de positions dans le portefeuille	75

par Pays (%)

Allemagne	23,04
France	21,35
Pays-Bas	12,58
Italie	12,49
Espagne	11,93
Royaume-Uni	4,74
Suisse	4,33
États-Unis	2,81
Finlande	1,31
Portugal	1,28
Autres	3,31
Cash	0,82
Total	100,00

par Secteur (%)

Finance	26,85
Industrie	21,61
Technologie de l'information	14,01
Santé	8,67
Services publics	8,35
Consommation discrétionnaire	8,12
Services de communication	5,46
Consommation de base	4,75
Matériaux	1,37
Cash	0,82
Total	100,00

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 27.02.2026

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement. Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.



COMMENTAIRE DE GESTION

Point macro

La performance positive des actions mondiales en février (+1,2 % pour l'indice MSCI AC World Index en dollars américains) ne reflète pas un parcours globalement mouvementé ni les difficultés rencontrées par les principaux indices américains face aux nouvelles inquiétudes liées au thème de l'intelligence artificielle (IA). Aux facteurs déjà sources de turbulences (annonces d'augmentations massives des dépenses d'investissement par les hyperscalers) se sont ajoutés les risques perçus de perturbation de certains modèles économiques d'entreprises, en particulier dans le secteur des logiciels.

La nouvelle approche concernant le thème de l'IA semble consister à identifier les perdants potentiels qui pourraient souffrir des avancées spectaculaires des grands modèles de langage (LLM), notamment dans le domaine de la programmation informatique. Les réactions marquées des marchés à une analyse des conséquences négatives pour l'économie mondiale de l'adoption massive de l'IA ont reflété la nervosité sous-jacente autour de ce sujet, malgré les résultats rassurants des mégacapitalisations technologiques.

Les actions de la zone euro ont bénéficié d'un environnement économique dynamique marqué par l'affirmation de la reprise cyclique et par une attitude plus ferme à l'égard des États-Unis. Le Parlement européen a exigé des « éclaircissements complets » sur les mesures que Washington entend prendre après que le président Donald Trump a annoncé un droit de douane mondial de 10 %, à la suite de la décision de la Supreme Court of the United States d'invalider une partie importante du précédent programme tarifaire.

L'indice Euro Stoxx 50 a progressé de 3,2 % en février et l'indice MSCI EMU Index de 3,5 %.

Performance du fonds

Dans un marché haussier, le fonds a gagné +3,65 % (net de frais, en EUR) contre +3,60 % pour son indice de référence.

La sélection de valeurs au sein des secteurs de la santé, des technologies de l'information et des services de communication a soutenu la performance du fonds.

Au sein du secteur de la santé, AstraZeneca a affiché une performance positive de 13,99% grâce à de bons résultats, marqués par une hausse de 45% du bénéfice net annuel 2025, portée par les traitements contre le cancer. Les perspectives demeurent solides pour le groupe en 2026. Dans le secteur des services de communication, Deutsche Telekom (+21,02%) et Telecom Italia (+11,61%) ont affiché de bonnes performances suite à la publication de bons résultats. Deutsche Telekom a dépassé ses objectifs 2025 avec un EBITDA ajusté en hausse de 4,7% à 45,5 milliards d'euros, soutenu par la croissance aux États-Unis et en Allemagne, et vise 47,4 milliards en 2026 grâce à l'IA et aux data centers européens. Telecom Italia a enregistré un EBITDA en progression de 6,5% à 3,7 milliards d'euros en 2025, avec un programme de rachat d'actions de 400 millions d'euros et une prévision de croissance de 5-6% en 2026.

Dans le secteur bancaire, BBVA a enregistré une sous-performance -7,93% malgré un bénéfice annuel record de 10,5 milliards d'euros en 2025, pénalisé par des résultats du T4 légèrement sous les attentes et une hausse de 19% des provisions pour créances à 1,75 milliard, liée à la Turquie et au Mexique. Dans le secteur de l'industrie, Airbus a baissé de -4,74% suite à des prévisions 2026 revues à la baisse, avec seulement 870 livraisons d'avions prévues contre 880 attendues. Ce décalage s'explique par des retards d'approvisionnement en moteurs Pratt & Whitney et d'une cadence de production limitée à 70-75 appareils par mois d'ici 2027.

Activité du portefeuille

Au cours du mois, nous avons rajouté au portefeuille Akzo Nobel du secteur des matériaux et renforcé ABB et NN Group. En revanche, nous avons allégé Danone et Prosus. Enfin, nous avons pris des bénéfices sur Acerinox, E.ON et KPN.

Perspectives

A fin février, les investisseurs restent préoccupés par les interrogations autour de l'IA, les tensions géopolitiques et la décision de la Cour suprême des États-Unis sur les droits de douane. Toutefois, les indicateurs économiques sont plutôt rassurants, confirmant en particulier la reprise cyclique des économies de la zone euro.

Du côté microéconomique, après une saison de résultats favorable, les perspectives bénéficiaires des entreprises restent bien orientées, notamment dans le secteur technologique américain.

La situation au Moyen-Orient depuis les frappes américaines sur l'Iran fin février impose une grande vigilance alors que le manque total de visibilité sur la durée du conflit interdit d'établir un scénario. Dans l'immédiat, la principale préoccupation des marchés financiers est le risque inflationniste en raison des tensions sur les prix de l'énergie liées aux difficultés de navigation dans le détroit d'Ormuz par lequel transite 20 % la production mondiale de pétrole. La première guerre du Golfe reste dans la mémoire des investisseurs mais présente de nombreuses spécificités (dont sa durée) qui limitent, à ce stade, la pertinence des comparaisons plus de trente ans après.

Il n'est pas encore possible de déterminer si ce choc géopolitique aura des conséquences durables sur l'économie mondiale. Il reste que la liste des sources de nervosité pour les investisseurs s'allonge : doutes sur l'IA ; possible tournant pour la politique commerciale américaine ; menaces sur la confiance des agents économiques ; risque inflationniste.



ESG (ENVIRONMENTAL, SOCIAL AND GOVERNANCE) Le score va de 0 (moins bon) à 99 (meilleur)

La méthodologie de notation ESG interne de BNPP AM détermine la note ESG d'un émetteur en évaluant sa performance par rapport à celle de ses pairs sur un ensemble restreint de questions ESG clés liées à l'environnement (p. ex. le changement climatique), aux questions sociales (p. ex. la gestion des ressources humaines) et à la gouvernance (p. ex. l'indépendance et la compétence des administrateurs).

BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour déterminer les notes ESG des émetteurs. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur relatifs à un pilier d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses pairs, il recevra une « contribution » positive pour ce pilier.

Chaque émetteur reçoit une note finale comprise entre 0 et 99, dont le résultat est calculé comme suit : la note 50 est utilisée à titre de référence, puis s'ajoute la somme des contributions de chacun des trois piliers.

Informations extra-financières

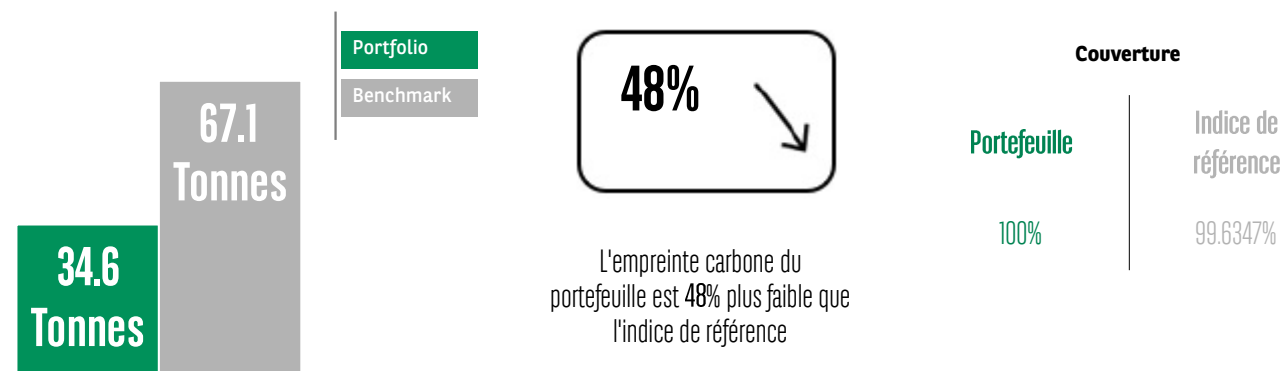
Score ESG

	Score neutre	 Contribution environnementale (E)	 Contribution sociale (S)	 Contribution à la gouvernance (G)	Score ESG global	Couverture
Portefeuille	50	7.12	7.74	5.02	69.89	100%
Indice de référence	50	4.73	5.75	3.42	63.89	99%

Le score va de 0 (moins bon) à 99 (meilleur)

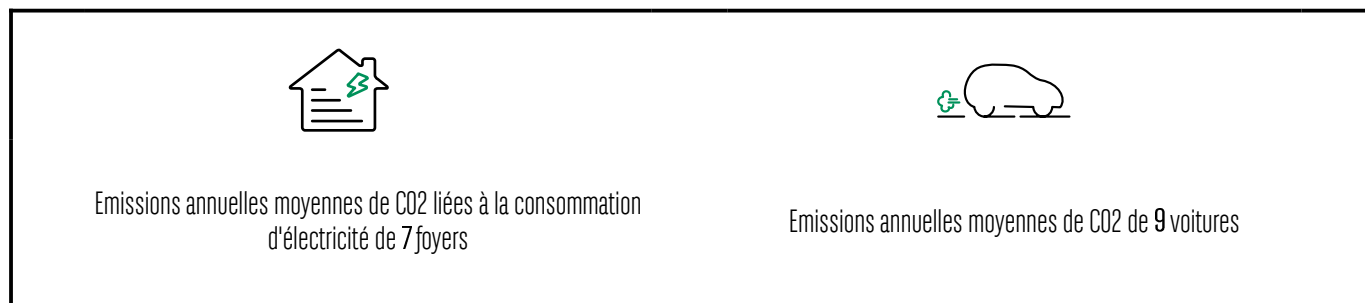
Source : BNP Paribas Asset Management

Empreinte carbone (tCO2eq/M€ Valeur d'Actif)



Cette section fournit le calcul agrégé de l'empreinte carbone de l'ensemble des investissements en portefeuille. Cet indicateur évalue l'empreinte carbone exprimée en tCO2eq / million € de Valeur d'Actif Incluant Cash, EVIC. Source: BNPP AM, Carbon Disclosure Project (CDP), Bloomberg, Trucost and Factset (EVIC)

Pour chaque million d'euros investi dans le fonds, la différence entre l'empreinte carbone du portefeuille et son indice de référence est équivalente aux:



Source: Calculateur d'évaluation du cycle de vie de l'EV - Outils de données de l'Agence internationale de l'énergie, en juin 2024, Émissions pour un véhicule de taille moyenne.

Source: Calculatrice des équivalences des gaz à effet de serre de l'Agence américaine de protection de l'environnement, d'après les Perspectives énergétiques annuelles 2023, utilisation de l'électricité à domicile aux États-Unis



Label(s)



Le fonds a reçu le label français ISR. Soutenu par les autorités publiques, le label Investissement socialement responsable (ISR) a pour principale ambition de distinguer les fonds d'investissement investis dans des émetteurs dont la stratégie et les pratiques de gestion répondent aux défis du développement durable.

Pour plus d'informations sur le label, consultez le site Web suivant : <https://www.llabelisr.fr/>

Informations extra-financières

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements, les performances et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone du portefeuille est la somme pondérée du ratio entre les émissions de carbone des entreprises et leur valeur d'entreprise respective incluant les liquidités. La somme est pondérée par le poids de chaque entreprise du portefeuille. Les émissions de carbone sont la somme des émissions de Scope 1 et 2. L'empreinte est exprimée en tonnes équivalent CO2 par an et par million d'euros de Valeur Entreprise. CDP, Bloomberg et Trucost sont nos fournisseurs de données sur les émissions de carbone.

Couverture du portefeuille

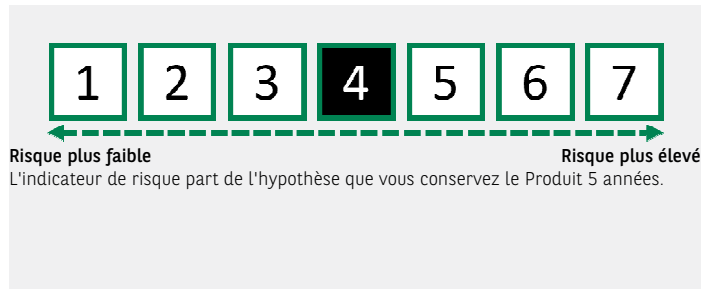
Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: <https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/> & <https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/>
 Pour plus d'informations sur nos documents de développement durable, veuillez consulter la page web de BNPP AM : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/documentation-sustainability/>



RISQUE

Niveau de risque et de rendement



Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)

	Fonds
Volatilité	9,46
Tracking Error	1,50
Ratio d'information	-3,04
Ratio de Sharpe	0,82
Alpha	-3,30
Beta	0,95
R ²	0,98

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque lié aux instruments dérivés:** L'utilisation d'instruments dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

DÉTAILS

Commissions

Frais d'entrée max.	2,00%
Frais de sortie max.	0,00%
Frais courants estimés (01.01.26)	2,25%
Commission de gestion max.	2,15%

Chiffres clés

VL	326,22
12M VL max. (25.02.26)	328,12
12M VL min. (09.04.25)	247,23
Actif du compartiment (EUR mn.)	362,39
Première VL	217,97
Périodicité de calcul de la VL	Journalière

Codes

Code ISIN	FR0010028910
Code Bloomberg	BNPAERP FP

Caractéristiques

Forme juridique	FCP (Fonds commun de placement) BNP PARIBAS ACTIONS PATRIMOINE ISR de droit français
Durée d'investissement recommandée	5 années
Nombre de part minimum initial	0.001
Éligible au PEA	Oui
Indice de référence	MSCI EMU (EUR) NR
Domiciliation	France
Date de première VL	13.08.1985
Gérant(s)	Sabine JORROT
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Gérant délégué	AXA INVESTMENT MANAGERS UK LIMITED
Dépositaire	BNP PARIBAS
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 1
Catégorie AMF	1 - Approche significativement engageante
Article SFDR	Article 8 – Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales



GLOSSAIRE

Alpha

L'alpha est un indicateur utilisé pour mesurer la valeur ajoutée apportée par la gestion active par rapport à une exposition passive à un indice de référence. Un alpha positif exprime une surperformance, tandis qu'un alpha négatif est le signe d'une sous-performance. Une manière simple de calculer l'alpha est de comparer la performance d'un fonds et la performance de son indice de référence. La différence entre les deux représente l'alpha du fonds. Par exemple, un alpha de 0,50 signifie que le portefeuille a surperformé le marché (la performance de l'indice de référence ajustée de l'exposition du fonds au bêta) de 0,50 %.

Bêta

Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5% quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

R²

Le coefficient de corrélation (R²) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Tracking Error

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

DISCLAIMER

BNP Paribas Asset Management Europe est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds » : www.bnpparibas-am.com.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas



des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP Paribas Asset Management Europe peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.

« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP Paribas Asset Management Europe d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP Paribas Asset Management Europe ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability

